

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Surface work for highways

OJ S 27/2017 08/02/2017

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU)

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: marchespublics@astra.admin.ch**Internet address(es):**Main address: <https://www.simap.ch>Address of the buyer profile: www.astra.admin.ch**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=950585

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU)

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets, N05.60 160029 — Rev.Grandson-Areuse

E-mail: marchespublics@astra.admin.ch

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Internet address(es):Main address: <https://www.simap.ch>**I.4. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Other activity: Entretien et aménagement RN

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

II.1.2. Main CPV code

45233210 Surface work for highways

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Travaux de renouvellement du revêtement bitumineux de certains tronçons des chaussées entre Grandson et Areuse (chaussée Bienne et Lausanne comprenant 2 voies de circulation + bande d'arrêt d'urgence BAU):

— Dispositif de séparation du trafic: fermeture au trafic dans la zone des travaux, mise en bidirectionnel dans le sens opposé et sortie forcée.

— Fraisage général: 75 000 m² (profondeur 60 mm)

— Fraisage localisé (pour reflâchage): 5 000 m²

— Membrane SAMI (épaisseur 1 cm): 75 000 m²

— Couche de liaison (reflâchage en AC B 16 H): 350 to

— Couche de roulement (enrobé drainant PA 11): 9 000 to

— Marquage des chaussées: tronçon et bretelles

Travaux à réaliser de jour et de nuit.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: Sur sites des travaux et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de renouvellement du revêtement bitumineux de certains tronçons des chaussées entre Grandson et Areuse (chaussée Bienne et Lausanne comprenant 2 voies de circulation + bande d'arrêt d'urgence BAU):

— Dispositif de séparation du trafic: fermeture au trafic dans la zone des travaux, mise en bidirectionnel dans le sens opposé et sortie forcée.

— Fraisage général: 75 000 m² (profondeur 60 mm)

— Fraisage localisé (pour reflâchage): 5 000 m²

— Membrane SAMI (épaisseur 1 cm): 75 000 m²

— Couche de liaison (reflâchage en AC B 16 H): 350 to

— Couche de roulement (enrobé drainant PA 11): 9 000 to

— Marquage des chaussées: tronçon et bretelles

Travaux à réaliser de jour et de nuit.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Voir pt. 4.5 autres indications de la publication SIMAP / Weighting: 1

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/06/2017 End: 31/12/2017

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Les dates de début et de fin du marché sont provisoires. Une reconduction du marché entre en ligne de compte, lorsque la libération des crédits nécessaires, les délais pour la procédure d'approbation et/ou des événements imprévisibles la rendent nécessaire.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique

Q1.2 Sous-traitance

50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.2 Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire

— Déclaration volontaire du soumissionnaire (signée);

— Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.3 Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

— extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);

— justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;

— justifications des paiements actuels pour la LPP;

— attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Q1 Capacité technique

Q2 Capacité économique et financière

Q3 Personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 17/03/2017 Local time: 23:59

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 24/03/2017 Local time: 23:59

Place:

Filiale d'Estavayer-le-Lac.

Information about authorised persons and opening procedure: La date de l'ouverture des offres est provisoire. L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1) Critères d'adjudication C1 Prix [60 %] Preuves pour ce critère: —

Éléments de jugement: Le prix considéré pour l'évaluation est le montant de l'offre avec

rabais, sans escompte et sans TVA, après contrôle par le mandataire du MO et correction des erreurs arithmétiques. L'évaluation des prix se fait selon la méthode suivante: La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 30 % ou plus à celui de l'offre la plus basse, obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire et tient compte des centièmes.

C2 Moyens pour assurer la qualité de l'ouvrage [20 %] Preuves pour ce critère: — Rapport technique; — Plan d'installation de chantier; — Organigramme; — Analyse des risques inhérents au projet; — CV des personnes-clés

Éléments de jugement: Rapport technique: — Pertinence des procédures d'exécution; — Adéquation des machines et de l'inventaire utilisés pour la réalisation de l'ouvrage; — Rationalisation des moyens et méthodes pour la protection de l'environnement. Plan d'installation de chantier: — Exhaustivité des installations; — Optimisation des installations de chantier. Organigramme: — Pertinence et adéquation de l'organisation; — Pertinence du flux d'information et du flux décisionnel. Analyse des risques: — Pertinence des risques spécifiques à la réalisation du projet; — Adéquation des mesures proposées pour éliminer ou réduire les risques et définition des responsables. Personnes-clés: Conducteurs des travaux et chef de projet prévus dans l'organigramme du soumissionnaire: — Formation de base et continue en relation avec les domaines concernés par le projet; — Expérience: nombre d'années d'expérience dans les domaines concernés par le projet, adéquation des projets de références en relation avec le marché, fonctions exercées dans les projets de référence; — Maîtrise de la langue française. Pour toutes les preuves: — Qualité et clarté des documents.

C3 Programme des travaux [10 %] Preuves pour ce critère: — Programme des travaux — Rapport technique

Éléments de jugement: — Durée des travaux; — Respect des délais intermédiaires et final; — Phasage par type de travaux ou objet.

C4 Qualité, plausibilité du programme des travaux par rapport au déroulement des travaux [10 %] Preuves pour ce critère: — Rapport technique; — Plan d'installation de chantier; — Programme des travaux.

Éléments de jugement: — Plausibilité: concordance entre le programme des travaux et les ressources et moyens; — Identification et optimisation des moyens et ressources; — Méthode de travail et coordination des équipes; — Mesures proposées pour réduire la gêne au trafic; — Adéquation du déroulement des travaux pour garantir une qualité optimale; — Contenu, structures et niveau de détails du programme des travaux (informations sur toutes les phases essentielles du chantier); — Coordination avec les autres entreprises; — Qualité et clarté des documents.

Évaluation des critères d'adjudication autre que le critère du prix: L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5: 0 = Évaluation impossible; aucune information 1 = Critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes 2 = Critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet 3 = Critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres 4 = Critère bien rempli, de manière satisfaisante; bonne qualité 5 = Critère très bien rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif

Calcul des points: Somme de toutes les notes multipliées par leur pondération (maximum de points possible: note 5 x 100 = 500 points) Les décimales doivent être prises en compte dans le cadre de la multiplication par la pondération du critère concerné.

2) Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue.

3) Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés.

4) Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.

5) Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur SIMAP (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (17.3.2017).

6) Réserve Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.

7) Manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: <https://www.astra.admin.ch/astra/fr>

8) Marchés subséquents En vertu de l'art. 13 al 1 let h OMP et de l'art. XV let d AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, selon la procédure gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci. 9) Exclusion, préimplication Vincent Becker Ingénieurs SA, à Cornaux est exclu de la présente procédure.

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet «N05.60 160029 — Rev.Grandson-Areuse — Prestations d'entreprise pour la réfection des enrobés» avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas d'«envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code barres de l'office de la Poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: lu-ven de 8:00-12:00 et 13:30-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 3.2.2017, doc. 950585.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 24.2.2017.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St-Gall

Postal code: 9023

Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/02/2017